
LE SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS AYANT EN COMMUN L'USAGE DU FRANÇAIS

Québec, les 2, 3 et 4 septembre 1987

Le Sommet de Québec sera une réussite dans la mesure où il raffermira et affinera la concertation politique amorcée à Paris et les efforts de coopération qui y ont été entrepris.

Pour y parvenir, on a mis en oeuvre les mêmes mécanismes d'organisation et de préparation que lors du Sommet de Paris, en y apportant toutefois certaines modifications visant à tenir compte du caractère tripartite de la participation canadienne à la Francophonie. C'est ainsi qu'un comité national d'organisation a été chargé des aspects logistiques de la manifestation. Ce comité est présidé par le représentant personnel du Premier ministre Mulroney, l'ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard. Le représentant personnel du Premier ministre Robert Bourassa, le Délégué général du Québec en France, M. Jean-Louis Roy, en est le vice-président. Le sous-ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, M. Normand Martin, y représente le gouvernement de sa province.

Un secrétariat exécutif conjoint assure la mise en place et la supervision des structures requises pour la tenue du Sommet.

Au plan international, un Comité de représentants personnels (sherpas), aussi appelé Comité international de préparation, s'occupe d'établir l'ordre du jour et de déterminer les sujets sur lesquels se pencheront les chefs d'État et de gouvernement. Ce comité est présidé par le représentant canadien et ceux de la France et du Québec y siègent en tant que vice-présidents. La forte participation, jusqu'ici, des pays invités témoigne du vif intérêt que suscite le Sommet. Comme à Paris, les discussions porteront d'abord sur les questions de l'heure dans le domaine de la politique internationale et de l'économie mondiale, puis sur les questions ayant trait à la coopération et aux institutions francophones.

Les objectifs fondamentaux que le Canada entend poursuivre à Québec ont trait à la reconnaissance du Sommet en tant que forum majeur de dialogue et de concertation entre leaders francophones aux plans politique et

économique. On visera aussi le renforcement et le resserrement de la coopération entre pays francophones pour la réalisation d'objectifs communs, grâce à des actions efficaces, concrètes et réalistes faisant appel à des efforts véritablement multilatéraux. En d'autres termes, il s'agira de développer pour l'ensemble des thèmes abordés un partenariat effectif entre les pays associés à l'entreprise du Sommet.